

Bordereau attestant l'exactitude des informations - POITIERS - 8602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/07/2024 - 5206 - 2020 B 00018 - 880 330 188 - 2CAP

Désignation de l'entreprise		2CAP			Néant *		
Adresse de l'entreprise		17 Rue Albin Haller			86000 POITIERS		
SIRET		8 8 0 3 3 0 1 8 8 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le 2023-12-31	
<b>ACTIF</b>				Brut		Amortissements – Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012	
		Autres *		014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	500 794	042		500 794
	<b>Total I (5)</b>		044	500 794	048		500 794
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070	
		Autres * (3)		072	110 456	074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	148 876	086		148 876
	Charges constatées d'avance *		092		094		
<b>Total II</b>		096	259 333	098		259 333	
<b>Total général (I + II)</b>		110	760 127	112		760 127	
<b>PASSIF</b>						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		354 187	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		4 984	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves	( dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		)	132	44 800
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		49 536	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140		693	
	<b>Total I</b>			142		454 200	
Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b>	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		69 791	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		794	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		)	172	
Comptes courants d'associés			173		101 755		
Autres dettes			175		133 588		
Produits constatés d'avance			174				
<b>Total III</b>			176		305 928		
<b>Total général (I + II + III)</b>			180		760 127		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	52 607	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	17 487	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>2CAP</b>		Néant *				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 2023-12-31				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	{ Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
				217	218			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230			
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes *	(dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )			242	3 109		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243 )			244			
	Rémunérations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements *				254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260		262			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>					264	3 109		
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>					270	(3 109)		
Produits financiers (III)	280	181 279		Charges financières (V)	294	127 992		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	643		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306			
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	49 536		
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	49 536	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	133 954	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			( Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	179 071
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>					352	4 419	354	
Déficits	Bénéfice col.1 / Déficit col.2							
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *.....11.410		dont imputés sur le résultat :				360	4 419	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>					370		0	

# 2CAP

## Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 760 127€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 49 536€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

La société a acquis une nouvelle participation à hauteur de 100 % du capital au sein de la société Avenir Professionnel.

Elle a également procédé à un abandon partiel de son compte courant vis à vis de sa filiale 2CM d'un montant de 125 000 € avec une clause de retour à meilleure fortune.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

### Informations relatives au bilan

#### ACTIF

Immobilisations

Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 692.78 euros au 31/12/2023.

Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Filiales et Participations :

	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Caution s	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividende s encaissés
<b>Filiales détenues à plus de 50 %</b>										
2CM	10 000,00	-1 078,92	100,00	10 000.00	10 000.00	95 027		109 185,30	56 223,93	
ISFAC	37 500,00	-37 500,00	71,63	473 307.00	473 307.00	-132 389.94		0,00	0,00	179 071.48
AVENIR PROFESSIONNEL	500,00	-500,00	100,00	17 487.40	17 487.40	13 221.27		0,00	0,00	

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	2 208
<b>Total</b>		<b>2 208</b>

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		110 456	110 456	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
Totaux		110 456	110 456	-
Prêts accordés en cours d'exercice		-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-	-	-

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	148 876	13 189
Total	148 876	13 189

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	354 187	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	354 187	1,00

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	354 187				354 187
Réserve légale	3 542				4 984
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-17 395	28 846			-44 800
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	28 846	-28 846			49 536

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	46	46	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	69 745	17 138	52 607	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	794	794	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	101 755	101 755	-	-
Autres dettes	133 588	133 588	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>305 928</b>	<b>253 321</b>	<b>52 607</b>	<b>-</b>
Dont :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 944	-	-	-
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	101 755	-	-	-

## Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
	Congés payés	-
Congés payés	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
	Emprunts et Dettes	46
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
Intérêts Courus	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	1 003
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
	Factures à recevoir	794
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
Autres Charges	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	1 003
	<b>Total</b>	<b>2 846</b>



## 2CAP

Société par actions simplifiée au capital de 354 187 €

Siège social : 17 Rue Albin Haller

86000 POITIERS

880 330 188 RCS POITIERS

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2024

#### Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

#### DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 49 535 €, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....	49 535 €
A la réserve légale .....	2 477 €
Le solde .....	<u>47 058 €</u>

En totalité au compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à 91 857 €.

#### Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2024

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Certifié conforme

*Le Président*  
Philippe CHASSEMON

